



Composition du bureau :

Président : Olivier Jacquouton

Mail : olivier.jacquouton@sfr.fr
cfticaap@gmail.com

Vice-Présidente : Roselyne Bellepaume

Mail : roselyne.bellepaume@orange.fr

Secrétaire : Eliane Wendling

Mail : wendlingel@wanadoo.fr

Trésorier : Abdelali Faraj

Mail : abdelalifaraj@free.fr

www.cfticaap.org



FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES **TRADUCTEURS/** **INTERPRÈTES** INSCRITS AU CFTICAAP

ANNÉE **2025**

Compagnie affiliée
à l'**UCECAAP** et au **CNCEJ**

Comité Français
des Traducteurs Interprètes
près de la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence





Programme

Les formations ont lieu sur la journée entière à la fois pour les interprètes et les traducteurs

Le comité français des traducteurs/interprètes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a l'honneur de vous informer de **deux modules de formation** pour l'année 2025 qu'il organise pour les experts inscrits étant à jour de leur cotisation.

Nota :

Votre bulletin d'adhésion au CFTICAAP et la cotisation (135€) sont à envoyer à l'adresse du siège avec le libellé :

CFTICAAP - 9 rue Francis Davso - 13001 Marseille avant le 30 juin 2024, date de clôture des inscriptions.

Ne peuvent participer aux formations que les membres à jour de leur cotisation.

Les attestations de présence aux formations spécifiques sont émises par l'UCECAAP.

Les modules complémentaires obligatoires à suivre dans le cadre de la formation quinquennale sont spécifiés dans la plaquette de l'UCECAAP :

www.ucecaap.com



MODULE 1

Vendredi 14 mars 2025

En présentiel

Lieu : La Faculté St. Charles - 3 Place Victor Hugo 13003 Marseille

10h00 > 12h00 :

Assemblée générale ordinaire sur l'exercice 2024

14h00 > 17h00 :

Douanes et OFAST :
de la retenue douanière à la garde à vue
- coopération des douanes et de la police judiciaire
- continuité et complémentarité des 2 pôles

Formation qui s'adresse aux membres inscrits au CFTICAAP et aux postulants du centre de formation de l'UCECAAP

Emargement ½ heure avant le début de séance et de la formation

MODULE 2

Vendredi 05 septembre 2025

En visio-conférence pour les pôles Est et Ouest

10h00 > 12h00 :

Thème : l'application des peines
- modalités d'application, aménagement et organismes concernés

14h00 > 17h00 :

Thème : l'exécution des peines
Conditions et procédures d'exécution des peines, les intervenants, les types d'exécution, les mesures de sûreté, cas pratiques (sur le territoire national et à l'étranger)